



Fait à Clouange,
Le lundi 6 janvier 2025

CAC – Session #3 du 5 janvier 2025 – Candidats certifiés

À la suite de la réunion du jury plénier, voici la déclaration des résultats pour cette session de formation du certificat de compétences : Capacité à Accueillir et à Conseiller (CAC) réalisée le dimanche 5 janvier 2025 dans les infrastructures de la Société de l'Entente Sportive Thaonnaise tir.

Le jury plénier était composé de :

- madame NICOLAS Kateline, en qualité de formatrice de l'ETR¹ et RFL² ;
- monsieur VALENTIN Pierre, en qualité de formateur de l'ETR ;
- monsieur CASTRO Emmanuel, en qualité de formateur de l'ETR.

A l'aide des différents documents d'évaluations mis à sa disposition, le jury plénier a pu statuer sur la validation de l'obtention du Certificat de compétences : CAC.

Les stagiaires de la formation pourront retrouver en page 2 la liste des candidats, certifiés ou non, à l'issue de cette journée de formation.

En annexe 1, ils pourront retrouver le détail de leurs notes et de leurs appréciations.

Dans l'attente de la réception de leur certificat, ce document équivalra d'attestation de réussite.

Kateline NICOLAS
Responsable Formation Ligue (RFL)
Ligue Régionale de Tir de Lorraine

¹ ETR : Équipe Technique Régionale

² RFL : Responsable Formation Ligue

Liste des candidats certifiés

N° CLUB	CLUB	NOM	Prénom	RÉSULTATS
1288215	S.T. D'Etival	CALIBE	Eric	ADMIS
1288215	S.T. D'Etival	CLERC	Yvan	ADMIS
1257100	S.T. Nitting	DENIER	Maxime	ADMIS
1288426	E.S. Thaonnaise	GRANDIDIER	Cyril	ADMIS
1288402	S.T. Moyenmoutier	GRANDHAYE	Paul	ADMIS
1257100	S.T. Nitting	JUNG	Martial	ADMIS
1254005	S.T. Viterne	LE BLOND	Daniel	ADMIS
1288426	E.S. Thaonnaise	OUGER	Laurence	ADMISE
1288215	S.T. D'Etival	PAICHELER	Anthony	ADMIS
1257100	S.T. Nitting	REEB	Raphaël	ADMIS
1288083	Tir Sportif St Dié des Voges	TOKIC	Ljubomir	ADMIS